



**TARN-ET-GARONNE**  
LE DÉPARTEMENT.fr

PREFECTURE DE TARN-ET-GARONNE

27 FEV. 2020

ARRIVÉE

Le Président du conseil départemental  
de Tarn-et-Garonne,

AD. n° 2020.306

EHPAD Résidence des 3 lacs à MONCLAR de QUERCY  
Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

TARIFICATION DE L'EXERCICE 2020

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code de la santé publique ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code civil ;

Vu les arrêtés n° 2020-25 du 3 janvier 2020 et n° 2020-24 du 3 janvier 2020 fixant respectivement le taux de revalorisation applicable en 2020 sur le montant des produits reconductibles afférents à la dépendance et la valeur du point GIR (groupe iso-ressources) départemental 2020 ;

Vu l'absence de transmission de propositions budgétaires pour l'exercice 2020 par le directeur de la « Résidence des 3 lacs » selon les délais réglementaires prévus par l'article R 314-3 du Code de l'action sociale et des familles, soit au plus tard le 31 octobre 2019 ;

Vu les dispositions de l'article R 314-38 du Code de l'action sociale et des familles prévoyant que l'autorité de tarification procède d'office à la tarification dans le cas où les propositions budgétaires n'ont pas été transmises dans les conditions et délais prévus à l'article R 314-3 ;

Vu l'avis du pôle solidarités humaines ;

Sur proposition de M. le directeur général des services du département ;

## ARRETE

### ARTICLE 1 :

Les prix de journée hébergement de l' EHPAD Résidence des 3 lacs à MONCLAR de QUERCY sont fixés comme suit :

#### Tarifs Hébergement

Type de prestation	prix de journée moyen 2020	<b>prix de journée applicable à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020</b>
Hébergement	59,04 €	<b>59,06 €</b>
Résidents de moins de 60 ans	75,53 €	<b>75,65 €</b>

### ARTICLE 2 :

Le montant du forfait global dépendance, servant de base de calcul des tarifs dépendance, s'établit à 349 013,01 € pour l'année 2020.

Les tarifs « dépendance » de l' EHPAD Résidence des 3 lacs à MONCLAR de QUERCY sont fixés comme suit :

#### Tarifs Dépendance

Tarifs dépendance	prix de journée moyen 2020	<b>prix de journée applicable à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020</b>
GIR 1 / 2	19,79 €	<b>19,70 €</b>
GIR 3 / 4	12,56 €	<b>12,50 €</b>
GIR 5 / 6	5,33 €	<b>5,31 €</b>

### ARTICLE 3 :

Le montant du forfait global dépendance, à la charge du département de tarn-et-garonne (après soustraction des participations et des tarifs journaliers), s'établit à :  
**136 461,70 € pour l'année 2020.**

Le montant de la quote-part mensuelle à verser par douzième s'établit à **11 371,80 €.**

**ARTICLE 4 :**

Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la commission interrégionale de la tarification sanitaire et sociale de Bordeaux (cour administrative d'appel de Bordeaux, 17 cours de Verdun 33074 Bordeaux Cedex) dans le délai d'un mois qui court à compter de la date de publication de la décision attaquée ou à l'égard des personnes et organismes auxquels elle est notifiée à compter de la date de notification.

**ARTICLE 5 :**

Le directeur général des services du département, le directeur général adjoint chargé du pôle solidarités humaines et le directeur de la Résidence des 3 lacs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs du conseil départemental de Tarn-et-Garonne.

Montauban, le 27 FEV. 2020

  
Le Président,  
Christian ASTRUC